

# ENGAGEMENTS

## QUALITE HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT (QHSE)

### IGREC INGENIERIE

Forte de 60 ans d'expérience, IGREC INGENIERIE relève avec volontarisme les défis de la Construction.

Depuis 1958, nos ingénieurs, nos techniciens, nos économistes, notre personnel administratif et la Direction Générale participent à l'évolution de la construction et veillent chaque jour à accroître la **qualité environnementale** et la **performance** des projets dont ils ont la responsabilité.

Construire en promouvant les solutions les plus adaptées aux exigences d'un **urbanisme durable**, c'est être responsable à l'égard des citoyens et des générations futures. Ériger un ouvrage, quel qu'il soit, c'est « marquer » le territoire pour plusieurs décennies. Penser aux besoins des utilisateurs ne doit pas hypothéquer la qualité de vie future.

IGREC INGENIERIE **attache la plus haute priorité à la sécurité et la santé** de tous ses employés, à la **mixité sociale** ainsi qu'à son **engagement vis-à-vis de l'environnement**. Notre objectif est le zéro accident de travail et le zéro maladie professionnelle. Une gestion appropriée de la sécurité et de la santé n'aura que des effets positifs sur l'entreprise et favorisera la production et la performance.

Une des doctrines fondamentales de notre politique est le **respect des normes internes et externes de sécurité et de santé dans tous les instants**. La sécurité et la santé sont sous la responsabilité des responsables de sécurité, de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction Générale de la Société. Les politiques de sécurité et de santé sont soutenues activement par la direction. De plus, chaque salarié est individuellement responsable de la sécurité. Chaque employé est tenu de créer un environnement de travail qui élimine les risques professionnels liés à la sécurité et la santé autant que possible. Le CHSCT surveille les retombées et les résultats.

Nous fournissons la **formation et les ressources nécessaires** pour atteindre nos exigences de sécurité et de santé.

En matière de philosophie et de pratiques, nous tenons tous les intérimaires ou sous-traitant, travaillant dans nos locaux, responsables du même niveau de sécurité que nous attendons de nos employés.

Avec le CHSCT nous évaluons le respect des dispositions de sécurité et de santé.

Nous nous engageons à offrir à notre personnel la sécurité et la santé sur le lieu de travail et à leur fournir les ressources requises grâce à des programmes de formation, des programmes de motivation en faveur de la sécurité. De même IGREC INGENIERIE s'engage pour favoriser la mixité sociale et l'insertion professionnelle.



IGREC INGENIERIE SAS  
127, avenue d'Italie - CS 21405  
75214 PARIS Cedex 13



Mars 2018

Nous considérons les programmes de sécurité et de santé, à la fois sur le lieu du travail et à l'extérieur, ainsi que notre pratique de la mixité sociale comme un investissement dans notre ressource la plus précieuse, **notre personnel**.

## Nos engagements sont les suivants :

### En Qualité :

- Garantir le meilleur niveau de satisfaction possible pour ses clients, son personnel et l'entreprise elle-même ;
- Se conformer à notre charte éthique et à celle de SYNTEC Ingénierie afin d'être exemplaire.
- Faire vivre et faire évoluer notre système de management de la qualité en fonction des retours d'expérience et des échanges pour mieux responsabiliser les différents acteurs aux aspects de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et d'environnement, afin d'agir durablement sur les comportements.

### En Hygiène et Sécurité :

- Tendre vers le « Zéro accident » ;
- Réduire les risques liés aux postes de travail (santé et sécurité) ;
- Accorder les moyens en formations, les habilitations, les Equipements de Protection Individuelles, les matériels nécessaires à la hauteur des enjeux et des risques encourus ;
- Prévenir les maladies professionnelles ;
- Prévenir les crises majeures.

### En Environnement :

- Prévenir les impacts environnementaux (éclairage, tri des déchets, impression, eau du robinet, déplacements...) ;
- Réduire les déchets et améliorer leur valorisation ;
- Optimiser l'utilisation des ressources naturelles ;
- Effectuer des achats responsables.

### En matière d'Égalité Professionnelle :

- Favoriser la mixité sociale (Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, salariés âgés, travailleurs handicapés, ...)
- Favoriser l'insertion professionnelle (recours à l'apprentissage, embauche de personnes ayant des difficultés à retrouver un travail, ...)

***Concevoir « responsable », c'est construire « durable »***